

fort singulier. Mais il y a d'autres obscurités. Les historiens, à commencer par de Thou, racontent que la légation d'Orsini aurait été décidée pour porter à Charles IX les félicitations du Saint-Siège après la Saint-Barthélemy. C'est une grosse erreur, puisque le légat fut créé dans le consistoire du 27 août, dix jours avant que parvint à Rome la nouvelle du massacre, et même, nous l'avons dit, la décision avait été prise beaucoup plus tôt. Rien ne justifiait donc, au premier abord, cette mission extraordinaire. L'envoi d'un légat marquait, de la part du souverain pontife, une faveur insigne, et, d'ordinaire, pour ne pas exciter de jalousie, le pape envoyait un cardinal à la cour de France et un autre à la cour d'Espagne, ou bien le même cardinal recevait charge de visiter successivement les deux cours. Or, au mois d'août 1572, Grégoire XIII, dont les rapports avec le gouvernement de Charles IX étaient aussi froids que possible, n'avait aucune raison de manifester envers le très chrétien une particulière sollicitude, d'autant qu'il ne créait pas en même temps de légat pour l'Espagne.

Il faudrait renoncer à expliquer cette énigme si nous ne possédions d'autres renseignements. Tout le monde savait qu'Orsini était un ami intime de Lorraine. On devait supposer que le légat irait en France pour servir les intérêts du cardinal. Les Romains ne s'étonnèrent donc pas d'apprendre, par des personnes bien informées, que le but réel de cette mission était de restaurer à la cour la suprématie des Guises, malgré la reine-mère et malgré Coligny¹. Mais comment le représentant du Saint-Siège pou-

tio Salviati, che si tiene che habbia posta la somma delle sue speranze nella protettione della Regina madre, non è che dubbiti che questa nuova deputatione non sia per impedire il corso delli suoi disegni, perchè si sà bene che Lorenzo non lo vede volentieri et che Orsino a suggestione sua haveva fatto ogni diligenza per mandarvi nuntio altri. » (Arch. de Florence, Mediceo, 3291, fol. 255-256; orig.)

1. Le protonotaire de Médicis au prince de Toscane, 1572, 28 août, Rome : « Nel concistorio di hiermattina fu creato legato il cardinale Orsino per mandare in Francia... Il pensiero di questa deputatione